

Extrait du procès-verbal

Séance du : 4 octobre 2021
Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER
Rapport sur : Préavis N° 258/2021
Rapporteur : M. Alexander FEDERAU

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 258/2021 « Réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis - Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 610'400.- (HT) sur le préavis N° 79/2017 concernant la réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'accorder un crédit complémentaire de CHF 610'400.- (HT) à la Municipalité pour terminer les travaux de réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis.
2. de prélever le montant de CHF 610'400.- (HT) du service des eaux sur le Fonds de réserve du service des eaux, compte N° 9280.27, doté d'un montant de CHF 5'078'089 en tenant compte des montants engagés au moment de la rédaction du préavis, sous déduction des subventions de l'ECA pour un montant total estimé provisoirement à CHF 61'000.-.

Les conclusions du préavis sont acceptées à une large majorité, 2 non et 8 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 5 octobre 2021.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :



La Secrétaire :